

# Fiche d'inscription **CHANTECLER BORDEAUX**

## **Foot Challenge Celtic** Saison 2019-2020

J'ai bien rempli la fiche légale pour la saison 2019-2020

**Renouvellement :** **Oui Non** Adhésion réglée à l'activité : \_\_\_\_\_

### **RENSEIGNEMENTS PERSONNELS DE L'ADHÉRENT :**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Né(e) le : \_\_\_\_\_

Lieu de naissance : \_\_\_\_\_ Nationalité : \_\_\_\_\_

Adresse : Bat : \_\_\_\_\_ Appt : \_\_\_\_\_ N° : \_\_\_\_\_ Rue : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_ Tel. Dom : \_\_\_\_\_ Tel. Port : \_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_

Club précédent : \_\_\_\_\_

### **DOCUMENTS À JOINDRE OBLIGATOIREMENT**

1 timbre au tarif en vigueur

1 Photo d'identité

La charte du footballeur signée

Photocopie d'une pièce d'identité pour les nouveaux adhérents

**Adhésion**

**25€**

**Cotisation annuelle**

**105€**

**Total**

**130€**

# INFORMATIONS GÉNÉRALE

Reprise de l'entraînement septembre 2019

Une permanence sera assurée tous les mercredis à partir du 12 juin, juillet et septembre 2019 de 14h à 16h

TOUT DOSSIER INCOMPLET sera **refusé**. Il devra être remis directement et uniquement à la secrétaire aux dates de permanence indiquées ci-dessus.

Les éducateurs ne prendront aucun dossier lors des entraînements.

Possibilité de paiements échelonnés jusqu'à la fin du mois de décembre 2019 uniquement pour les chèques (Remise à la banque des chèques les 1er et 15 de chaque mois).

Les règlements en espèces : 50% au moment de l'inscription et 50% le mois suivant.

A partir du mois de janvier 2020, tout adhérent n'étant pas à jour de sa cotisation ne pourra plus participer aux entraînements ni aux matchs.

**AUCUNE COTISATION-ADHÉSION NE POURRA ETRE REMBOURSÉE**



Rejoignez nous sur notre Page Facebook **CHANTECLER FOOTBALL**

# LA CHARTE DU FOOTBALLEUR

CHANTECLER 2019-2020

En adhérant au club de Football de Chantecler, vous vous engagez à respecter un certain nombre de règles :

## AU SEIN DU CLUB

- Respecter l'entraîneur, les responsables du Club et suivre leurs instructions.
- Respecter le matériel et les bâtiments mis à votre disposition.
- Etre assidu et arriver à l'heure aux entraînements et aux matchs.
- Prévenir en cas d'absence.
- Etre en tenue de footballeur aussi bien aux matchs qu'aux entraînements.
- Prévoir un change et le nécessaire pour se doucher après les matchs.
- Aider ses coéquipiers par sa présence, son expérience et son esprit d'équipe.
- M'acquitter du paiement de la cotisation **au moment de l'inscription**.
- Pour les paiements par chèques, un échelonnement est possible jusqu'au 31 décembre 2019 (remettre tous les chèques en même temps avec la date d'encaissement au dos).
- Les paiements en espèces : 50% au moment de l'inscription et 50% le mois suivant.
- Tout adhérent n'étant pas à jour de sa cotisation sera suspendu au 1<sup>er</sup> janvier 2020.
- Tout joueur désirant démissionner devra être à jour de sa cotisation. Dans le cas contraire, une opposition sera faite par le Club.
- Tout joueur n'étant pas à jour de sa cotisation ne pourra renouveler la saison suivante qu'après avoir réglé sa cotisation due ainsi que celle de la nouvelle saison.
- **Aucun remboursement d'inscription ne sera effectué.**

## SUR LE TERRAIN : LE FAIR-PLAY

- Respecter les adversaires et les arbitres, porter dignement les couleurs de Chantecler.
- Accepter les décisions de l'arbitre.
- Eviter la méchanceté et les agressions dans les actes et les paroles.
- Rester digne dans la victoire comme dans la défaite.

**En signant cette charte, vous vous engagez à respecter ces règles, faute de quoi, vous accepterez les sanctions éventuelles qui vous seront notifiées par les responsables du Club.**

.....

Coupon à retourner au Club en même temps que le dossier

Je soussigné, M \_\_\_\_\_ déclare avoir pris connaissance de la Charte des Footballeurs et à en accepter les clauses.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

**SIGNATURE**

# Fiche d'informations légales

Cette fiche est à remplir obligatoirement.

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ adhérent(e)  
ou  
responsable légal de \_\_\_\_\_

Adhésion à l'association au titre de \_\_\_\_\_ de 25€ réglée en

**CHÈQUE**

**ESPÈCE**

## AUTORISATION PARENTALE :

J'autorise mon enfant à quitter seul le lieu d'entraînement ou de compétition et cela sous ma responsabilité.

**OUI**

**NON**

J'autorise mon enfant à prendre place dans une voiture particulière afin d'effectuer les déplacements nécessités par les compétitions sportives officielles, amicales ou de loisirs.

**OUI**

**NON**

## DROIT À L'IMAGE

J'autorise le club à prendre des photos et/ou filmer à l'occasion des activités sportives ou associatives auxquelles participe l'adhérent et autorise leur publication dans le bulletin d'information et sur le site internet du club

**OUI**

**NON**

## ASSURANCE

Je certifie être titulaire d'une Assurance Responsabilité Civile couvrant les dommages causés à des tiers ainsi que d'un contrat individuel accident couvrant mes propres dommages corporels.

**OUI**

**NON**

- L'association CHANTECLER est couverte par un contrat garantissant « les conséquences financières de la Responsabilité Civile et pouvant incomber à l'assuré pour tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs à des dommages corporels et/ou matériels causés à autrui en vertu des règles du droit administratif et du droit civil dans le cadre des activités liées à l'objet social de l'assuré ». L'association CHANTECLER ne couvre pas les adhérents et bénévoles pour les dommages corporels subis dont elle ne serait pas responsable. De ce fait, l'adhérent ou le bénévole doit se prémunir, s'il le souhaite, d'un contrat d'assurance individuelle accident. ([Article L 321.4 du code du sport](#)).

*J'ai bien noté l'intérêt de souscrire un contrat d'assurance garantissant l'individuel accident et garde le libre choix concernant la souscription de celui-ci.*

- L'adhésion au Club implique l'approbation des Statuts du Club et de son Règlement Intérieur, consultable au Siège.
- Je reconnais, en outre, être avisé de mon entière responsabilité et décharge TOTALEMENT CHANTECLER et ses dirigeants tant que mon dossier d'inscription n'est pas complet, en particulier en ce qui concerne la fourniture d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive.

- J'autorise la Direction de Chantecler à faire donner à l'adhérent les soins médicaux et chirurgicaux nécessaires, si accident grave, et m'engage à rembourser sur présentation des justificatifs, les frais engagés par l'association. En cas d'accident, il sera fait appel aux services d'urgence et l'adhérent accidenté sera conduit à l'hôpital.
- Il dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles collectées dans le cadre de mon adhésion et qui feront l'objet d'un traitement informatique ([RGPD n°2013-679 du 27 avril 2016](#)). Pour l'exercice de vos droits vous pouvez également contacter le Délégué à la Protection des Données (DPO) à l'adresse suivante : **secretariat@assochantecler.fr**.
- Je suis informé(e) que l'association sera amenée à stocker mes données personnelles dans le cadre de mon adhésion.
- J'autorise l'association à me transmettre des informations par courrier, mails et sms.

## TEXTE DE RÉFÉRENCE

### Code du sport

Livre II : Acteurs du sport, titre III - Santé des Sportifs et Lutte contre le dopage (extrait)

- J'ai bien reçu et pris connaissance du règlement intérieur de l'accueil périscolaire
- J'ai bien reçu et pris connaissance du règlement intérieur de centre de loisirs

Bordeaux, le

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)

VOUS POUVEZ ACCÉDER À NOTRE  
SITE INTERNET GRÂCE AU QR-CODE SUIVANT



**CHANTECLER BORDEAUX**  
2 Impasse St Elisabeth 33000 Bordeaux  
Tel: 05-57-87-02-57  
[secretariat@assochantecler.fr](mailto:secretariat@assochantecler.fr)

Site: [maisondequartierchantecler.fr](http://maisondequartierchantecler.fr)

